

 ABJURATION

## SERMENT DE PAIX

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	personnelle
Zone/Cible	lanceur de sorts
Durée	1 round/niveau

Pour demander l'aide de son dieu, le personnage fait un serment de paix temporaire qui lui accorde des défenses supérieures mais l'empêche d'attaquer pendant toute la durée du sort. Tant qu'il est soumis aux effets du sort, il gagne un bonus sacré de +5 à la CA et aux jets de sauvegarde ainsi qu'une RD 10/Mal. S'il attaque, directement ou non, ou s'il fait montre de la moindre hostilité envers une créature, le sort prend fin.

===Mythique===

Le personnage ne provoque pas d'attaque d'opportunité lorsqu'il effectue des tests de Premiers secours, lorsqu'il lance des sorts ciblés inoffensifs ou lorsqu'il utilise des effets d'énergie positive pour soigner des créatures vivantes.